

DELIBERATION N° 94/04-03 - DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION AIDES

Monsieur BRUNGARD, rapporteur, informe l'Assemblée d'une demande de subvention émanant de l'Association AIDES à NANCY.

Il propose l'attribution d'une participation financière de 1 000 F

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 F à l'Association AIDES,
- d'inscrire ces crédits au budget supplémentaire 1994.